

Compte rendu conseil d'école n°2

Le 21 mars 2023 à 18h

Personnes présentes :

- Madame Guibert, Madame Gargouil, Madame Martin, Madame Niquet
- Madame Pauluzzi, Madame Hebras, Monsieur Garnache
- Mme Richard
- M. Brun

Excusé.es : Mme Lapeyre, M. Bourriaux

Changement de date pour le conseil d'école n°3 : nous passons du 6 juin au 13 juin à 18h dans la classe de Madame Guibert

→ Rentrée 2023 :

Nous avons à ce jour un recensement de 57 élèves en comptant les TPS. Les effectifs sont les suivants :

- 3 TPS
- 7 PS
- 5 MS
- 8 GS
- 9 CP
- 5 CE1
- 7 CE2
- 5 CM1
- 8 CM2

Une vigilance est à faire, 8 élèves de CM1 partiront au collège pour la rentrée 2024 alors qu'il n'y a que 3 entrées en maternelle. Les effectifs seront possiblement soumis à une fermeture de classe.

Pour la rentrée 2023-2024, nous gardons les trois classes déjà présentes au sein de l'école avec un possible changement dans les niveaux. En effet il y aurait une classe de maternelle avec des TPS-PS-MS et GS. Une classe de cycle 2 avec des CP-CE1-CE2 et une classe de cycle 3 pour les CM1-CM2.

→ Budgets :

Le conseil municipal a eu lieu le 24 mars.

Les enseignantes ont remarqué une hausse des prix sur les fournitures chez leurs fournisseurs. De plus, il y a une restriction pour le budget des documents pédagogiques, pour le matériel scolaire (EPS, musique, arts plastiques), ainsi que pour les sorties et les livres pédagogiques. Dans les semaines à venir, une association fermant sur St Secondin pourrait donner de l'argent pour la coopérative scolaire.

Madame Guibert demande pendant le conseil un état du budget par poste à la fin de l'année pour les fournitures, les transports réguliers et les sorties afin de pouvoir adapter le budget sur d'autres projets.

Les représentants des parents d'élèves ainsi que le personnel enseignant demandent une augmentation de dotations pour les élèves par an (100 euros par élève) auprès de la mairie.

Madame Guibert notifie aux représentants des parents des élèves ainsi qu'à la personne représentant la mairie que les bus sont choisis en fonction du budget. En effet, une priorité est mise pour la piscine et les sorties au cinéma ce qui restreint les sorties pour les activités annexes comme les expositions par exemple.

Une sortie pour l'école entière est envisagée par l'équipe enseignante en fin d'année. Plusieurs pistes sont à l'étude sous réserve des disponibilités des sites et des bus. sous réserve des disponibilités). Une demande a été faite auprès de l'APE pour le financement

→ Climat scolaire :

L'équipe pédagogique notifie au conseil d'école une dégradation du climat scolaire au sein de l'école. Les élèves sont en tension et des disputes émergent notamment au moment des récréations.

Les élèves qui sont en grande difficulté comportementale sont de plus en plus nombreux : pour palier à cela au sein de l'école il y a une mise en place de projet d'accueil particulier (équipe éducative, contrat).

Cette émergence d'incivilité peut être liée à différents facteurs : le mal-être général ressenti dans la société, l'ambiance anxigène post-covid, l'individualisme de plus en plus présent, les difficultés des parents sur l'éducation des enfants.

Le problème majeur se trouve dans la cour puisqu'il y a très peu de jeu qui sont proposés aux élèves.

A la suite d'un conseil des maitres, l'équipe enseignante a mis en plus un projet coopératif qui a permis l'achat du matériel avec des jeux de cour encadrés lors des récréations du matin. Les filles et les garçons s'inscrivent aux jeux avec parité.

Les élèves peuvent le matin jouer au football, au hockey, à des jeux de raquette, à l'élastique, à la corde à sauter, au mikado, au molky.

Lors de la récréation l'après-midi, des jeux traditionnels préparés au préalable par les classes sont organisés par les élèves eux-mêmes. Le but est de les faire jouer tous ensemble et de mettre ensemble des règles.

Après le constat de la dégradation du climat scolaire, un travail a été fait avec les élèves sur l'importance des conflits et l'auto-gestion des élèves entre eux (affichage des grenouilles).

Pour la rentrée 2023, Madame Guibert a fait une demande auprès de l'OCCE pour faire des ateliers au sein de l'école pour la mise en place des messages clairs.

En attendant, les enseignantes essayent des alternatives avec notamment la respiration guidée après les récréations et la pause méridienne pour un retour au calme.

De plus l'APE a envoyé un projet pour un réaménagement de cour de récréation (marquage au sol, buts, matériel et jeu pour les maternelles). Une demande auprès de l'APE a été faite pour la mise en place d'un projet entre les enseignants-parents pour améliorer le quotidien des enfants à l'école.

Les mêmes problématiques se rencontrent sur le temps périscolaire (cantine, garderie). A la suite du dernier conseil, une réunion a été faite avec la municipalité, le personnel municipal intervenant à l'école et l'équipe enseignante. L'émergence d'une charte de bonne conduite avec un système de croix a été établie.

→ Cantine :

Depuis la rentrée, deux services sont faits pour les élèves. Un premier pour les élèves de maternelle et un second pour les élèves du primaire. La municipalité a estimé que la mobilisation du personnel devait être restreinte, ce qui entraîne une demande de ne faire qu'un seul service.

Le conseil a voté contre cette demande puisque cela aura un impact sur les enfants, le climat scolaire et le temps scolaire.

Concernant les repas, les enfants ainsi que le personnel scolaire notifient une amélioration des repas servis. Sur les menus, la fabrication maison est notée ce qui est satisfaisant pour les parents. Toutefois, il y a une mauvaise gestion des quantités qui entraîne un gaspillage des repas.

→ Ménage :

Une réunion a été faite entre le personnel de la mairie et le personnel de l'école en début d'année scolaire. Malgré cela, plusieurs manquements ont été répertoriés :

- Le ménage commence à 16h10 au lieu de 17h
- Le papier pour s'essuyer les mains est non fonctionnel (pas mis dans les distributeurs)
- Il n'y a plus de distributeur pour le savon, un bidon avec poussoir a été mis en place
- Les poubelles ne sont pas toujours vidées
- Le placard à produits ménagers n'est pas fermé à clé
- Les étagères dans le local ne sont pas installées
- Les bonbonnes d'eau pour les enfants n'ont pas été commandées

De plus, il y a un dysfonctionnement au niveau de la sonnette

Une demande d'achat de câbles pour la classe de CE2-CM1-CM2 et un dépannage du TBI de la classe de GS-CP-CE1 a été faite lors du conseil d'école.

→ Informatique :

Lors du conseil d'école, Madame Hebras notifie que sur le compte rendu du dernier conseil municipal se trouve une erreur. En effet il est écrit que le matériel informatique pour la maternelle n'est pas important. Madame Guibert, à la suite du conseil d'école doit appeler la conseillère pédagogique du numérique, Madame Sireuil.

Un projet informatique pour toutes les classes de l'école devrait émerger. L'achat de 3 écrans ENI, de 12 tablettes avec mallette et de disques durs a été demandé.

→ Éducation à la sexualité :

Madame Guibert aborde le sujet de l'éducation à la sexualité lors du conseil d'école à la suite d'une injonction de l'Éducation Nationale de présenter ce thème lors de cette réunion.

Elle est en lien avec les programmes d'EMC et les notions de respect du corps et du consentement.

L'équipe enseignante présente les projets mis au sein de leurs classes respectives :

- En maternelle, le travail autour des livres se fait grâce à une parité des auteurs et des autrices
- Dans la classe de GS-CP-CE1, un débat va être mis en place sur l'égalité fille-garçon au sein du quotidien des élèves
- Dans la classe de CE2-CM1-CM2, les élèves travaillent sur les femmes célèbres. Ce thème sera également abordé en sciences. De plus, ils sont actuellement sur la lecture d'un roman autour du sentiment amoureux.

→ Travaux :

Une demande auprès de la mairie a été faite pour des travaux au sein de l'école :

- Placard fermé dans la salle de motricité
- Mise en place de porte-manteaux dans le dortoir
- Réparation d'un volet dans le dortoir
- Mise en place d'étagères dans le local sport
- TBI à recalibrer
- Câbles pour le matériel informatique dans la classe des CE2-CM1-CM2
- Réparation de la sonnette

La secrétaire
Mme Martin

La présidente
Mme Guibert